

UNIVERSITÉ DU VIN

Certificat de gestion des domaines vitivinicoles

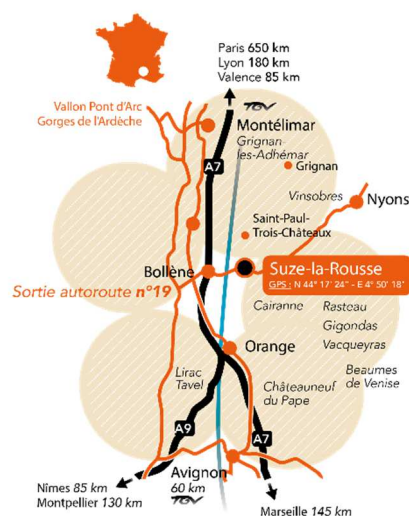
Année 2018 – 2019

Vous avez un projet de reprise d'un domaine viticole, de création d'une cave particulière ?

Vous souhaitez optimiser la gestion de votre domaine ?

Vous êtes salarié de la filière vitivinicole soucieux de compléter vos compétences ?

Cette formation s'adresse à vous.



Certificat de gestion des domaines vitivinicoles

Une approche comptable, fiscale, juridique et sociale pour comprendre et optimiser la gestion d'un domaine vitivinicole

Les choix de gestion de l'entreprise vitivinicole ont une importance considérable pour le développement et la pérennité des sociétés. L'intervention de personnes qualifiées pour gérer les exploitations vitivinicoles est fondamentale.

Aussi ce Certificat de Gestion des Domaines Vitivinicoles répond-t-il aux besoins de raisonnements gestionnaires que la fiscalité, la réglementation et les nouvelles données économiques imposent aux professionnels.

Des modules qui abordent pratiquement les principaux sujets : la connaissance des marchés et de la filière, les spécificités de la réglementation applicable au secteur, les types de sociétés, la fiscalité et la comptabilité agricole, l'optimisation de la gestion commerciale, les bonnes pratiques sociales et la stratégie export.

Les objectifs de cette formation professionnelle créée par l'Université du Vin dans laquelle interviennent des professionnels (juristes, fiscalistes, comptables, ...) visent à vous guider dans vos réflexions et vos analyses en vous donnant des points de vue, des outils, des démarches permettant de mieux connaître et d'optimiser la gestion d'une structure vitivinicole.

Objectifs : Optimiser la gestion d'une structure vitivinicole par l'analyse de ses ressources productives, financières et humaines pour en assurer le développement, en intégrant les obligations juridiques, comptables et fiscales.

Public concerné : Salariés, exploitants agricoles ou futurs exploitants, chefs d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle.

Pre-requis : Aucun prérequis n'est exigé.

Conditions d'admission : Dépôt des dossiers de candidature dûment rempli avant le 15 février.

Moyens d'encadrement : Intervenants rattachés à l'Université du Vin : Juristes, Praticiens, Chefs d'entreprises, Consultants, Experts.

Moyens pédagogiques : Exposés, diaporama, vidéos, supports pédagogiques, cas pratiques, rencontres et/ou visites professionnelles.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu des acquisitions, mise en situation professionnelle, cas pratiques, tests techniques, études de cas.

Attestation de suivi de formation : Remise d'une attestation de suivi de formation en fin de formation.

Modalités pratiques :

Lieu des cours : Université du Vin à Suze la Rousse.

Effectif par session : Minimum : 8 Maximum : 30

Durée : **13 jours**
91 heures

Coût : **1966 euros TTC**

Calendrier et contenu de la formation

19 et 20 mars 2019 : Comprendre l'organisation des marchés et de la filière

Analyser l'environnement économique de la filière vin et les différents circuits de distribution pour identifier des opportunités de développement stratégique : analyse des chiffres clefs du vignoble et de la production, de la consommation, les tendances, les marchés et les types de vin, les perspectives et orientations des marchés

Savoir élaborer une stratégie d'entreprise intégrant ces données de marché, les objectifs et les contraintes de l'entreprise dans son environnement.

21 et 22 mars 2019 : Intégrer les spécificités de la réglementation vitivinicole dans le quotidien de l'entreprise

Comprendre le statut des opérateurs de la filière et leurs obligations spécifiques

Comprendre la segmentation des vins et identifier pour chaque catégorie de vin les contraintes de production et les obligations déclaratives en lien avec la revendication, les cahiers des charges et les plans d'inspection

Connaître et appliquer les spécificités de la réglementation relative à l'étiquetage des vins

Connaître et appliquer la réglementation relative à la publicité et à la communication

2 avril 2019 : Connaître les différents types de sociétés en viticulture et les baux ruraux

Analyser et évaluer les avantages et les inconvénients des différents types de société sur le plan économique, fiscal et social

Analyser et évaluer les avantages et les inconvénients des différents types de baux ruraux dans l'activité de l'exploitation

3 avril 2019 : Connaître les fondamentaux de la comptabilité agricole appliquée aux domaines viticoles

Décrypter et analyser le bilan et compte de résultat d'une exploitation vitivinicole

Identifier les points critiques

4 avril 2019 : Maîtriser la fiscalité de l'exploitation vitivinicole

Analyser les avantages et les inconvénients des différents régimes d'imposition

Adopter les bonnes pratiques

29 et 30 avril 2019 : Optimiser la gestion commerciale du domaine viticole

Calculer les prix de revient réels des produits et des prestations

Optimiser l'adéquation entre le prix de revient et les ventes

Savoir utiliser les outils de gestion

2 mai 2019 : Adopter les bonnes pratiques sociales

Décrypter le droit social spécifique à la filière pour une mise en application dans l'entreprise viticole

21, 22 et 23 mai 2019 : Bâtir une stratégie et un plan d'action export pour un domaine viticole

Réaliser le diagnostic export de l'entreprise

Organiser la prospection et les démarches

Demande de pré-inscription au Certificat de Gestion des domaines vitivinicoles Session 2019

Renseignements personnels

Madame Monsieur NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : E-Mail :
Date et lieu de naissance :
Niveau de formation :

Situation actuelle

Salarié en CDI en CDD Dates de début et de fin du contrat :
Poste occupé :
Nom de l'entreprise :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Secteur d'activité :
 Demandeur d'emploi Inscrit à pôle emploi oui non N° identifiant :
Bénéficiaire Allocation Aide au retour à l'Emploi : oui non
Autre allocation :
 Exploitant agricole
Nom et adresse de l'exploitation :
 Autre – A préciser :

Dispositif de financement prévu

Personnel
 Employeur
 Fonds d'Assurance Formation
Un dossier de demande a-t-il été effectué ? Oui Non
Nom et coordonnées de l'organisme sollicité pour le financement :
Mail:.....
 Autre. A préciser :

Les salariés peuvent obtenir sous certaines conditions une prise en charge totale ou partielle des frais de formation. Pour s'en assurer ils doivent en faire la demande à leur employeur ainsi qu'au Fonds d'Assurance Formation dont ils relèvent.
Les demandeurs d'emplois doivent se rapprocher de Pôle Emploi pour faire valider leur projet de formation et obtenir sous certaines conditions une prise en charge totale ou partielle des frais de formation.
Les exploitants agricoles peuvent solliciter une demande de financement via le VIVEA. Une demande pourra être déposée par l'Université du Vin. Nous contacter pour plus de renseignements.

Attention : Les délais d'instruction des dossiers auprès des différents organismes financeurs peuvent être longs, prévoir de faire les demandes bien avant le début de la session de formation.

Coût de la formation et engagement du stagiaire

Je soussigné(e)

déclare :

Avoir pris connaissance du coût de la formation

Demander ma pré-inscription au Certificat de Gestion des Domaines vitivinicoles suivant les modalités et conditions figurant sur la notice de présentation du programme, dont j'ai pris connaissance.

Engager toutes les démarches nécessaires pour trouver le financement de la formation avant le début de celle-ci.

Confirmation définitive

J'attends la confirmation définitive de l'acceptation de mon dossier d'inscription, que l'Université du Vin enverra par courrier, après sélection des candidats à partir de leur curriculum vitæ, leurs diplômes, leur activité professionnelle et leurs motivations.

Pièces à joindre au dossier de pré-inscription

Je joins à ma demande de pré-inscription :

Une lettre de motivation présentant le projet professionnel (pour les stagiaires étrangers, mentionner la bonne compréhension du français)

Un curriculum vitæ

Une photo d'identité

Fait à :

Le :

Signature obligatoire précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Université du Vin - Le Château
26790 Suze-La-Rousse - France
Tél. +33 (0)4 75 97 21 30
contact@universite-du-vin.com
universite-du-vin.com

SIRET : 324 249 937 00016 / CODE APE : 9499Z / N°TVA : FR67 324 249 937
DOMICILIATION BANCAIRE CRCA DRÔME ENT. MONTÉLIMAR : 13906 00175 24621609000 94